

Réf: Dossier N° : 24824

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CONSEIL SECURITE ELECTRONIQUE COTE D'IVOIRE » en abrégé «CSE.CI »

Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX, 16 BP 1697
ABIDJAN 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 24 Mai 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CONSEIL SECURITE ELECTRONIQUE COTE D'IVOIRE » en abrégé «CSE.CI ».

Objet: Tous travaux de géolocalisation, vidéo surveillance, contrôle d'accès, alarme anti intrusion, sécurité incendie, énergie solaire. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX, 16 BP 1697 ABIDJAN 16

GERANT: Madame N'GUESSAN VIVIANE KOUTOU EPSE N'ZEBO.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13831 du 24/05/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10682 du 24/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

